

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

L'ACCVM félicite les nouveaux président et vice-président du conseil d'administration

Toronto, le 23 juillet 2014 – Le conseil d'administration de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a le plaisir d'annoncer que Sylvain Perreault, chef de la conformité au Mouvement Desjardins, a été élu comme nouveau président du conseil d'administration de l'association. Et Greg Woynarski, CFA, directeur mondial des marchés des capitaux d'emprunt aux Services bancaires et marchés mondiaux de la Banque Scotia, a été élu vice-président du conseil d'administration.

En plus de l'élection de M. Perreault et M. Woynarski, voici les nouveaux membres du conseil d'administration que l'ACCVM a le plaisir d'annoncer :

- Matthew Gaasenbeek – président, Canaccord Genuity (Canada)
- Bryan Osmar – directeur général et chef, Service de l'infrastructure du marché, RBC Marché des Capitaux

Les personnes suivantes ont été réélues au conseil d'administration pour un autre mandat de deux ans :

- Sandy Cimoroni – présidente, Fonds Mutuels TD
- Steven Donald – président, Gestion de patrimoine Assante inc.
- Charlie Spiring – vice-président et administrateur, Gestion de patrimoine à la Financière Banque, et président sortant du conseil d'administration de l'ACCVM

Le vice-président sortant du conseil d'administration de l'ACCVM, Peter Brown, qui a récemment pris sa retraite comme président honoraire du conseil d'administration de la Financière Canaccord inc., a été nommé premier président émérite du conseil d'administration de l'ACCVM.

La liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCVM est disponible [ici](#).

L'élection a eu lieu le 18 juin 2014 à Toronto.

En tant que président du conseil d'administration de l'ACCVM, M. Perreault veillera à ce que l'ACCVM continue de défendre énergiquement et efficacement les 160 sociétés membres de l'Association en élargissant la problématique de la réglementation pas seulement à l'évaluation des dispositions réglementaires proposées, mais globalement sur le plan des conséquences imprévisibles et des coûts des réformes réglementaires.

« Je suis heureux de commencer mon mandat de président du conseil d'administration de l'ACCVM. Avec l'aide du personnel de l'ACCVM et de mes collègues du conseil d'administration, nous continuerons à répondre de façon proactive – par des commentaires publics et des rencontres avec des représentants d'organismes de réglementation de valeurs mobilières et de gouvernements – aux nouveaux projets réglementaires en insistant sur les conséquences sur notre secteur, les marchés des capitaux, et l'ensemble de l'économie canadienne », a déclaré M. Perreault.

Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM, a déclaré : « L'ACCVM, le secteur canadien des valeurs mobilières et les investisseurs canadiens profiteront de l'expérience et de l'expertise du conseil d'administration. Nous sommes privilégiés d'avoir pu rassembler les éléments les plus représentatifs de tous les segments du secteur des valeurs mobilières au Canada, incluant les grandes sociétés de courtage de détail (qui ne sont pas détenues par des banques), les sociétés de courtage de détail de taille moyenne, les sociétés de courtage de détail de petite taille, les sociétés institutionnelles, et les sociétés de courtage intégrées (incluant les sociétés détenues par des banques) ».

« La faiblesse de l'économie à laquelle sont aux prises les marchés des capitaux et les pertes de produits et bénéfices d'exploitation de plusieurs sociétés sont beaucoup plus importantes que personne d'entre nous n'aurait cru possibles. Les problèmes du secteur se sont aggravés avec la mise en œuvre incessante de nouvelles règles et réglementations dans le secteur des valeurs mobilières et de nouvelles obligations en matière de déclaration fiscale.

Dans les quelques dernières années, notre secteur a été aux prises – et il continuera de l'être – avec d'importantes réformes réglementaires et des changements structuraux. Sous la gouverne de son conseil d'administration, l'ACCVM continuera à défendre énergiquement les intérêts de ses membres pour que les nouvelles réglementations soient pratiques et rentables – sans conséquences imprévisibles – afin que les marchés des capitaux soient plus solides et plus compétitifs. »

L'ACCVM – Représentant les professionnels en placement au Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 160 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la

majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces.

- 30 -

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Michael Gotzamanis
Responsable des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)
Ligne directe au bureau : 416 687-5475
Cellulaire : 416 320-6920
mgotzamanis@iac.ca